

Carnets

LE MAGAZINE D'INFO D'AVIGNON UNIVERSITÉ

Brèves

Actualités et initiatives des services et composantes de l'université

Recherche / innovation

Une chaire partenariale sur les marchés fonciers et immobiliers

Service

La formation tout au long de la vie, un service dédié aux apprenants et aux composantes

Portrait

Rencontre avec Pierre Aumont, ingénieur développement économique et chargé des partenariats

International

De l'Europe à l'Asie, la Maison de l'international poursuit sa mission d'ambadrice

Focus

*Les instituts,
une nouvelle organisation
au service du projet
d'établissement*



I N S T I T U T

Directeur de la publication

Philippe Ellerkamp

Rédactrice en chef

Claudie Galnon

Rédaction

Gaëlle Fabre, Claudie Galnon

Comité de rédaction

Audrey Abonnen, Françoise Arfelli,
Aurélia Barrière, Maria-Mercedes
Boudon, Hélène Dechezleprêtre,
Aude Favre, Cécile Fournier,
Aurélié Gambus, Oriane Joubé
Élodie Larisse, Nathalie Pederzoli,
Alexandra Piaumier, Sarah Vialard

Crédits photos

Avignon Université
Jean Fondacci
Adobe Stock

Conception graphique

Mélanie Lemal

Impression

Imprimerie de Rudder

Tirage

200 exemplaires

Toute représentation ou reproduction intégrale
ou partielle faite sans le consentement de l'auteur
ou de ses représentants est illicite (art. A du code
de la propriété intellectuelle).

Contact de la rédaction

Maison de la communication
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1
04 90 16 25 69



Pour envoyer vos suggestions
à la rédaction :
cellule-communication@univ-avignon.fr



Sommaire

BRÈVES 4

- Une tournée réussie pour la compagnie de danse HJH
- Le master Théâtre et écritures en alternance
- Opération bac à la BU
- Élise Buisson, nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite
- Organisation du tri des déchets sur les campus
- Pint of Science en Avignon
- Avignon Université lauréate d'un appel à projets national pour son projet Expansion
- Les mutations RH au programme du colloque Sup'DRH



FOCUS 7

**Les instituts, une nouvelle organisation
au service du projet d'établissement**



RECHERCHE / INNOVATION 12

Une chaire partenariale sur les marchés fonciers et immobiliers



SERVICE 14

*La formation tout au long de la vie, un service dédié
aux apprenants et aux composantes*



PORTRAIT 16

*Rencontre avec Pierre Aumont, ingénieur développement
économique et chargé des partenariats*



INTERNATIONAL 17

*De l'Europe à l'Asie, la Maison de l'international
poursuit sa mission d'ambassadrice*



PARUTIONS 18

À découvrir aux Éditions Universitaires d'Avignon

AGENDA 18

Édito



Les instituts : deux composantes pour incarner les orientations scientifiques spécifiques de l'université

Certains moments sont mémorables pour la vie des organisations. Ils peuvent être déroutants, excitants ou inquiétants selon les ambitions, perspectives ou projections qu'y transpose chacune et chacun d'entre nous. Mais dans tous les cas, ils ne laissent personne indifférent.

En 2004, nous nous interrogeons sur l'(in)opportunité de sauter le pas de la semestrialisation et du système LMD avec le nouveau contrat d'établissement. En 2008, nous réorganisons notre université pour l'adapter à la création, par la loi dite « Péresse », des « grands domaines de formation » (ALL, DEG, SHS, STS) en créant 4 nouvelles UFR, supprimant au passage l'UFR Sciences et Langues appliqués, et scindant l'UFR Lettres et Sciences humaines en deux (ALL et SHS). Quelques personnels plus anciens auront connu le regroupement sur le site centre-ville de toutes les composantes éparpillées dans la ville, donnant enfin à l'université une visibilité par l'unité de lieu.

En 2023, nous travaillons à une réorganisation inédite de l'université. Inédite d'abord parce qu'il ne s'agit pas d'une déclinaison de directives nationales, mais d'une volonté endogène d'appropriation d'une perspective commune, progressivement mais fermement arrêtée depuis une vingtaine d'années ; ensuite parce que le processus a été collectif et participatif, impliquant aussi bien les instances officielles que les volontaires qui ont contribué à la réflexion dans les groupes de travail thématiques créés pour l'occasion.

En 2024, Avignon Université substituera aux quatre UFR actuelles, deux composantes incarnant de façon plus concrète et plus dynamique ses orientations scientifiques spécifiques. L'Institut Agrosciences, Environnement et Santé d'une part, l'Institut Culture, Patrimoine, Sociétés numériques d'autre part, seront le cadre d'épanouissement scientifique et interdisciplinaire des activités de formation et de recherche, dans une synergie renforcée entre ces deux principales missions de l'université. L'IUT, dont la particularité légale est respectée, et le CERI dont la spécificité n'a (encore) pu trouver de place dans cette nouvelle organisation, complètent le tableau.

Les groupes de travail ont accompli leur mission. Les projets de textes, en cours de formalisation, seront soumis aux conseils de l'établissement à la rentrée. Il faudra ensuite mettre en œuvre tous les éléments fonctionnels, pour qu'à la rentrée 2024, nous déployons nos formations accréditées et accueillions nos usagers dans un cadre rénové et opérationnel. Du travail encore en perspective, pour lequel régénérer notre énergie sera utile. Alors...

Bel été à toutes et tous !

Samuel Priso-Essawe

Vice-président du conseil d'administration

Les instituts seront le cadre d'épanouissement scientifique et interdisciplinaire des activités de formation et de recherche



Culture



Formation



Le saviez-vous ?



Distinction



Écologie



Rencontre

Les brèves

Une tournée réussie pour la compagnie de danse HJH

La compagnie universitaire de danse [Hannah & Jean-Henri], créée en 2017 par Audrey Abonnen, enseignante d'EPS au SUAPS et chorégraphe du projet, a connu une tournée réussie ces derniers mois. Elle s'est produite sur différentes scènes, dont l'Opéra du Grand Avignon lors du festival Campus Sonore et le festival de danse « À Corps » de Poitiers. Pour ce second rendez-vous, les danseurs ont exploré, au travers d'un processus de création in situ en collaboration avec la compagnie marseillaise Ex-Nihilo, la composition chorégraphique pour des espaces singuliers, développant une danse en relation qui révèle les espaces comme les partenaires. La compagnie a également présenté sa pièce *SO FAST* ainsi qu'une création adaptée aux spécificités de la place Pasteur lors de la Semaine Danse Nouvelle Génération portée par le CDCN - Les Hivernales à Avignon. Cet événement a aussi permis à une étudiante de master 2, Valentina Citterio, de présenter sa propre chorégraphie basée sur l'œuvre de Dominique Fourcade, auteur contemporain français. Pour rappel, la compagnie a pour objectif de faire sortir la danse des murs de l'université. Pari réussi. À l'année prochaine pour de nouvelles représentations !



Joueurs, Mao II, Les Norms, Julien Gossein, 2018 © Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon

Le master Théâtre et écritures en alternance

Le parcours en alternance du master Théâtre et écritures ouvrira en septembre 2023 avec l'appui du service de la formation tout au long de la vie d'Avignon Université. Cette formation innovante, bénéficiant de riches partenariats, est centrée sur les écritures dans toute leur diversité (y compris pluriculturelle) et sur la dramaturgie. Elle aura pour but de former des experts sur les écritures dramatiques, scéniques, critiques et des professionnels en capacité de produire des écrits dans les métiers de l'édition, de la communication et de la médiation culturelle. La formation répondra aux attentes des étudiants, pour une meilleure insertion professionnelle, et des partenaires désireux d'assurer la formation des étudiants apprentis. Pour encourager les entreprises à recruter des apprentis, le gouvernement a renouvelé son aide à l'apprentissage. Pour en savoir plus sur le master :

[@UnivAvignon](#)



Opération bac à la BU

Interrompu depuis 2020 en raison de la crise sanitaire, la bibliothèque universitaire met de nouveau en place un accueil dédié aux lycéens révisant le baccalauréat. Dans ce cadre, l'équipe de la bibliothèque universitaire Maurice Agulhon (centre-ville) propose, du 5 au 30 juin, des services à destination des élèves de première et terminale révisant les dernières épreuves avec des espaces pour travailler, des ressources physiques et numériques pour réviser, un accès aux postes informatiques et au wifi. Elle proposera également des séances d'accompagnement en philosophie, en français ou pour le grand oral, assurées par des étudiants vacataires. Cette édition pilote, suite à la réforme du lycée qui a modifié l'organisation de ce diplôme, permettra de dresser un bilan à l'issue de la période pour estimer la fréquentation réelle, les attentes ainsi que les besoins des lycéens en vue d'ajuster l'offre de services proposée l'an prochain.



Élise Buisson, nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite

Maître de conférences au département Génie Biologique de l'IUT d'Avignon et rattachée au laboratoire Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE), Élise Buisson vient d'être nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite par le ministre de la transition écologique. C'est un grand honneur, amplement mérité au regard de ses activités scientifiques exceptionnelles et de leurs retombées internationales en matière de restauration écologique des écosystèmes. Cela rejaille de fait sur la pertinence et les applications des activités et thématiques de recherche en restauration écologique et agroécologie menées au sein d'Avignon Université. Les principaux objectifs de ses recherches concernent une meilleure compréhension des théories d'assemblage des communautés végétales. Il s'agit notamment de pouvoir répondre aux questions fondamentales concernant l'explication de la richesse en espèces des communautés végétales, leur structuration et dynamique à long terme. Les résultats sont ensuite appliqués à la gestion conservatoire ou la restauration écologique d'écosystèmes dégradés par des phases d'agriculture intensive.

Organisation du tri des déchets sur les campus

Le tri des déchets s'organise sur nos campus afin de préserver l'environnement et diminuer les impacts liés. Le poids total des déchets de l'université est évalué à plus d'une tonne par jour d'activité (hors Crous) d'après le bilan 2022, soit 29,2 kg par personne par an (hors déchets spécifiques), usagers et personnels compris pour une activité majoritairement tertiaire. Dès la rentrée de septembre, les corbeilles quitteront les salles de cours et les bureaux, remplacées par des points d'apport volontaire regroupant les conteneurs de tri autour de deux grandes familles de retraitement : le recyclable et le bio-déchet. L'objectif de ce changement est double, limiter notre empreinte écologique et réduire la pénibilité et les coûts du travail de collecte. Les grandes bennes qui récoltaient tous types de déchets ont déjà disparu au profit de poubelles jaunes et bleues. Ces déchets seront collectés par le Grand Avignon. La mise en place de ce nouveau cadre de collecte associe les personnels d'entretien des bureaux et le Crous qui adopte les mêmes conteneurs afin de rester cohérent et lisible pour tous les usagers. Les étudiants seront sensibilisés dès la rentrée de septembre pour avoir les bons gestes et adhéreront à la charte de tri. Un premier bilan sera dressé fin juillet 2023, puis le second fin décembre. Le travail s'organise déjà autour de la seconde étape de ce chantier, celle de la réduction de la quantité de déchets produits par personne au sein de nos campus. La collecte et le tri ne sont pas sans impact sur les ressources naturelles, et cette démarche constitue un levier important pour réduire notre empreinte écologique. En plus d'être une obligation légale, le tri est une nécessité afin d'éviter d'avoir à organiser sa propre collecte à partir du 1^{er} janvier 2024.





Pint of Science en Avignon

Cette année à Avignon, du 22 au 24 mai, plusieurs chercheurs des laboratoires de l'université ont présenté, lors de l'événement Pint of Science, des interventions variées et accessibles sur leurs thématiques de recherche, tels que la muséologie (CNE), les statistiques (LMA), l'intelligence artificielle (LIA), le sport (LAPEC) et les fruits et légumes (GAFL). Ce concept, né à Londres en 2013, vise à sortir la science des murs académiques pour l'installer dans des pubs, offrant un environnement convivial où chacun peut participer, s'impliquer et cultiver sa curiosité. Depuis, le concept s'est étendu à 32 villes en France et rassemble 6000 participants.



Avignon Université lauréate d'un appel à projets national pour son projet Expansion

Avignon Université est lauréate de l'appel à projets national *Accélération des stratégies de développement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)* avec son projet Expansion. Ce dernier, soutenu par une enveloppe de 2 083 395€, vise à augmenter l'impact de l'université en développant son potentiel de formation et de recherche et ses partenariats. Les trois défis principaux reposent sur l'expertise scientifique et pédagogique de l'établissement : généraliser le développement de l'alternance dans les formations d'excellence d'Avignon Université ; accélérer le déploiement des chaires partenariales par le mécénat ; créer une cellule Europe chargée d'accompagner les chercheurs dans la réponse aux appels à projets européens. Parmi les 44 projets lauréats, la formation tout au long de la vie est mise en avant dans 31 cas, les projets européens dans >

29 cas, la valorisation du patrimoine dans 8 cas, et le mécénat dans un seul cas. Les projets seront financés pour une durée de six à dix ans et feront l'objet d'une évaluation à mi-parcours pour suivre leur déploiement. L'enveloppe globale de cet appel à projet s'élève à 200M€ lors de cette seule vague.



Les mutations RH au programme du colloque Sup'DRH

Le 5^e colloque de l'association des directeurs des ressources humaines (DRH) des établissements publics d'enseignement supérieur s'est déroulé les 15 et 16 juin derniers à Avignon Université sur le thème « Mutations RH : comment piloter et accompagner les enjeux et les défis relevant de la fonction RH ». Au cours de la journée, plus de 60 participants venus de toute la France ont pu réfléchir, lors de conférences, tables rondes et ateliers, à la place de la fonction RH dans la co-construction des orientations stratégiques des établissements. Ce rendez-vous annuel était également l'occasion d'interroger les perspectives et les évolutions de la fonction RH dans un monde en transition. Plusieurs acteurs nationaux incontournables dans le paysage de l'enseignement supérieur et la recherche étaient présents : l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ; France Universités ; la Direction générale des ressources humaines ; l'association des DGS ; l'association des DRH des grandes collectivités territoriales ; l'Assemblée des directeurs du système d'information et du numérique ; l'Agence de mutualisation des universités et établissements ; l'association Cocktail. Créée en 2009, l'association des directeurs des ressources humaines permet aux DRH d'être soutenus dans leurs actions, leurs réflexions et leurs projets en s'appuyant sur un réseau collaboratif de partage de compétences et de bonnes pratiques.



Les instituts,
une nouvelle
organisation
au service du projet
d'établissement

Une importante restructuration est actuellement en cours à Avignon Université, avec pour objectif la création de deux instituts destinés à remplacer les unités de formation et de recherche (UFR) existantes, entre janvier et septembre 2024.

Ces instituts, axés sur les thématiques « Agrosciences, Environnement et Santé » et « Culture, Patrimoine, Sociétés numériques », sont conçus pour être en parfaite adéquation avec le projet scientifique et de recherche de l'établissement, tout en répondant de manière plus efficace aux besoins et attentes de la communauté universitaire. Ils permettront une meilleure synergie entre les départements de formation et les laboratoires de recherche, favorisant une approche transversale et collaborative. Ils renforceront également la visibilité de l'université sur son territoire ainsi que les liens avec les partenaires socio-économiques. Dans le cadre de cette démarche, des groupes de travail ont été créés pour définir les contours du projet et les modalités de sa mise en œuvre, impliquant activement les membres de la communauté universitaire.



Origines et cadre général

Les prémices d'un projet ambitieux

Le projet d'institut découle de la volonté de donner une nouvelle impulsion au déploiement du projet d'établissement et de soutenir les ambitions des équipes de recherche et de formation. Les premières réorganisations de l'université ont procédé, en général, de la mise en œuvre de réformes nationales au milieu des années 2000 (suppression des IUP, création des domaines de formation (ALL, DEG, SHS, STS), etc.). Une première réflexion sur des instituts avait été amorcée en 2010, mais elle n'a pas abouti, débouchant uniquement sur une mutualisation du pôle administratif des UFR ALL, DEG et SHS. L'ambition a été reprise en 2016, donnant lieu, à partir de mai 2021, à la création des premiers groupes de travail. La préparation du projet ACTES (Avignon : catalyseur

d'un territoire d'excellences), en réponse à la seconde vague de l'appel à projets « ExcellencES » du PIA¹, et la campagne d'évaluation de l'établissement pour laquelle la note d'orientations stratégiques de l'université a été rédigée

en juin 2022, ont accéléré le processus. Les instituts ne

procèdent pas d'un souci de réforme administrative mais plutôt de la nécessité d'incarner la politique scientifique de l'établissement. Les premiers groupes de travail ont ainsi défini la finalité scientifique des instituts, tant sur les aspects de formation que de recherche. Une fois les principes fondamentaux validés par les conseils de l'établissement en février 2023, d'autres groupes de travail ont été organisés d'avril à juillet pour échanger sur leur mise en œuvre et transformer les grands principes établis en réalité tangible.

**LES INSTITUTS
NE PROCÈDENT PAS
D'UN SOUCI DE RÉFORME
ADMINISTRATIVE, MAIS
PLUTÔT DE LA NÉCESSITÉ
D'INCARNER LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE DE
L'ÉTABLISSEMENT.**



© Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon

Ses objectifs

Les deux instituts ont vocation à renforcer la position stratégique de l'établissement au sein de ses écosystèmes de recherche, d'innovation et de formation, en accord avec ses axes majeurs, « Agrosociétés, Environnement et Santé » et « Culture, Patrimoine Sociétés numériques ». Ces instituts permettront une mise en œuvre plus fluide de la politique interne de l'établissement. « À terme, ces entités opérationnelles visent à être mieux identifiées dans leur environnement, à renforcer leurs liens avec les partenaires socio-économiques travaillant sur les axes thématiques correspondants et à développer la visibilité internationale sur ses spécialités scientifiques », explique Samuel Priso-Essawe, vice-président du Conseil d'administration d'Avignon Université. Ainsi, par exemple, mentionner l'existence de l'institut « Agrosociétés, Environnement et Santé » aura un impact plus significatif et une plus grande portée que d'évoquer une faculté des sciences. Des personnalités extérieures seront également impliquées dans les conseils des instituts, enrichissant ainsi leur expertise. En interne, cela favorisera une synergie accrue entre la formation et la recherche, tout en encourageant l'interdisciplinarité au sein de chaque thématique. Les instituts doivent créer un environnement favorable aux collaborations scientifiques et pédagogiques. Les acteurs des différents axes pourront ainsi collaborer et croiser leurs travaux. La réorganisation administrative découlera directement du projet scientifique et pédagogique de l'université.

¹ L'appel à projets national « ExcellenceS sous toutes ses formes » (vague 2) visait à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site, dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques.

² Le Comité social d'administration est désormais l'instance unique de dialogue social. Il résulte de la fusion entre l'ancien comité technique (CT) et l'ancien comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le choix d'appellation

Le choix de recourir à l'appellation « institut » a été motivé par le souhait de dépasser les contraintes rigides des UFR telles que définies dans le code de l'éducation. En effet, ce code stipule par exemple que les conseils des UFR sont élus pour une durée de 4 ans et les directeurs pour une durée de 5 ans. L'université inscrit les instituts dans la catégorie législative des « autres composantes créées par le CA », offrant ainsi une plus grande flexibilité et permettant d'harmoniser les mandats dans l'établissement (durée et date de renouvellement identiques pour les conseils centraux et la gouvernance, les conseils et les directions de composantes). Le projet d'établissement sera ainsi

porté sur une même période par des équipes élues pour 4 ans. Ce choix d'appellation et de structuration s'inspire également d'un benchmark réalisé auprès d'autres universités. À Avignon Université, tous les cycles de formation (licence, master, doctorat) seront représentés au sein de chaque institut, à la différence par exemple de l'institut de La Rochelle Université qui ne comprend que les masters et doctorats, le premier cycle relevant d'un « collegium ». L'appellation « institut » traduit ainsi la volonté d'Avignon Université de favoriser une structure plus souple et cohérente, alignée sur les mandats et les objectifs communs, tout en s'inspirant des meilleures pratiques observées dans d'autres établissements universitaires.

Une démarche collective et participative

Des groupes de travail

Le processus de création des instituts a débuté en mai 2021 avec la mise en place de groupes de travail chargés d'en définir les grands principes et le cadre scientifique, tant sur les volets de la formation que de la recherche. Ces réunions ont rassemblé, jusqu'en janvier 2022, des responsables d'unités de recherche, des responsables de formation et des membres de la gouvernance de l'université. Par la suite, jusqu'en juillet 2022, des discussions individuelles ont eu lieu entre la gouvernance et chaque département de l'université pour des positionnements spécifiques. Ces premières étapes de travail ont conduit à une présentation dans les instances (conseil académique, comité social d'administration², conseil d'administration) qui ont adopté, en février dernier, les grands principes directeurs de la construction des instituts. Sur la base de ces orientations, la démarche participative initiée a été renouvelée en élargissant la liste des participants. Un appel à candidatures a été lancé à l'ensemble de la communauté universitaire, et les 80 candidatures reçues ont été réparties dans trois groupes de travail : organisation pédagogique et scientifique (GT1), organisation institutionnelle et relations avec l'établissement (GT2), fonctionnement et cadre de vie (GT3). Chaque groupe comprenait des représentants de tous les corps de l'université, des enseignants, des enseignants-chercheurs, des personnels techniques et administratifs, des étudiants, des représentants syndicaux, avec une diversité de profils.

Des échanges croisés pour une vision concertée

Il était attendu des propositions concrètes dans chaque thématique en élaborant les documents permettant d'identifier des positions claires à soumettre aux responsables et instances, l'identification des difficultés et la proposition de solutions pour arbitrage. L'objectif était d'avoir une vision croisée des thématiques abordées et de répondre aux attentes de l'ensemble de la communauté. Par exemple, la gestion des formations a été examinée sous différents angles, incluant celui des enseignants, des responsables de formation et des étudiants. Plusieurs réunions ont eu lieu entre avril, mai et juin 2023, avec une fréquence moyenne bimensuelle. Le coordonnateur de chacun des groupes assurait le respect du cadre défini, mais les modalités de travail étaient établies collectivement, en séance plénière ou en sous-groupes de travail. Les discussions étaient ouvertes, favorisant une réflexion approfondie qui ne s'est pas limitée aux groupes de travail puisque les participants étaient également des porte-parole dans leur service ou composante respective. Les conclusions des trois groupes de travail seront prochainement présentées par la gouvernance de l'université aux instances pour un vote avant la fermeture estivale ou à la rentrée de septembre. Cela entraînera une modification des statuts, avec la dissolution des UFR et la création des instituts. Cette étape marquera une avancée significative dans la concrétisation du projet.

INFOS-CLÉS



4

composantes

soit

1

institut

Agrosciences,
Environnement et Santé

1

institut

Culture, Patrimoine,
Sociétés numériques

1

institut

universitaire
de technologie
(IUT)

1

centre

d'enseignement
et de recherche
en informatique
(CERI)

GROUPES DE TRAVAIL

PHASE 1



40

participants

PHASE 2



80

participants

Profils
représentés

personnels BIATSS,
enseignants, enseignants-
chercheurs, étudiants,
représentants
d'organisations syndicales



Création des instituts

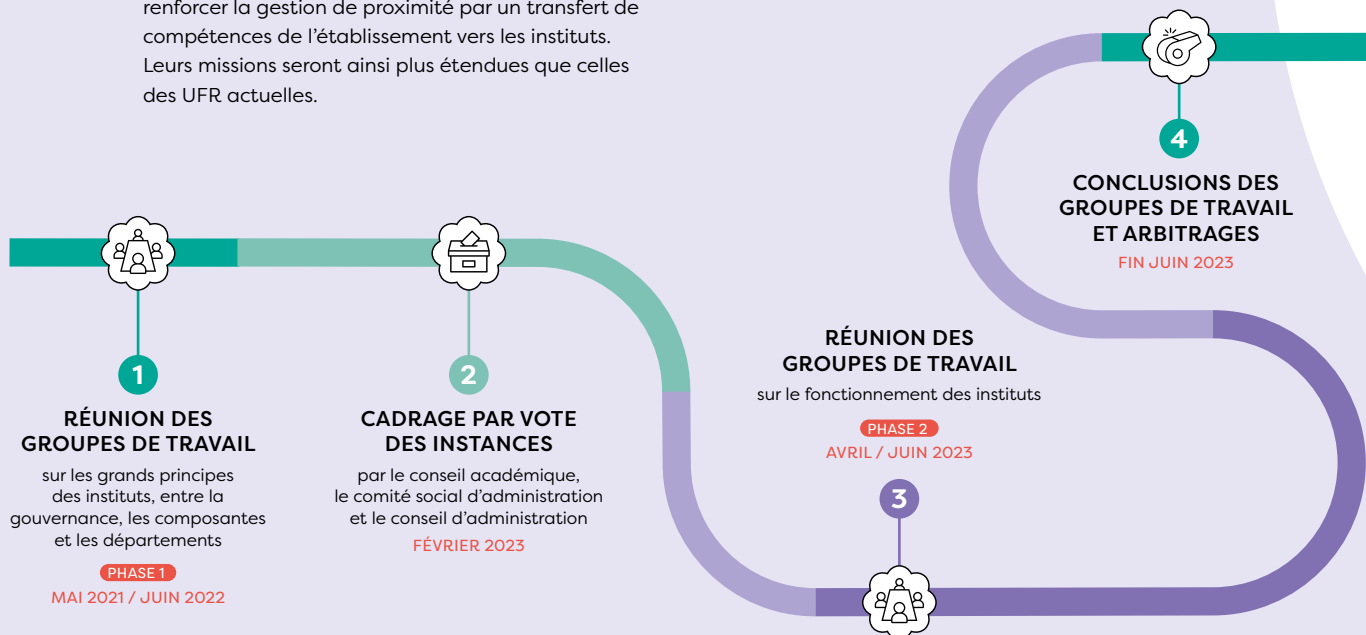
Définition des grands principes

Les premiers groupes de travail démarrés en 2022 ont défini les modalités de gouvernance des instituts. C'est finalement une gouvernance classique qui a été retenue avec un conseil élu par collège³, qui élira son directeur ou sa directrice, ces derniers accompagnés par une direction administrative. Concernant les thématiques des instituts, plusieurs hypothèses ont été discutées. L'hypothèse d'instituts dédiés séparément à la culture et au patrimoine d'une part, et aux sociétés numériques d'autre part, a été rejetée, plusieurs départements travaillant à cheval sur ces thématiques. De même, la création d'un institut transversal aux côtés de deux instituts thématiques n'a pas convaincu au-delà du département d'informatique. Finalement, l'adossement des instituts aux axes stratégiques de l'université a été retenu : « Agrosciences, Environnement et Santé » d'un côté, « Culture, Patrimoine, Sociétés numériques » de l'autre. L'université comportera donc 4 composantes, l'IUT conservant son statut, et le CERI, département de l'UFR Sciences, Technologies, Santé, devenant une composante. En février 2023, le conseil académique, le comité social d'administration et le conseil d'administration ont approuvé le cadrage et le calendrier du projet. L'objectif visé sera de renforcer la gestion de proximité par un transfert de compétences de l'établissement vers les instituts. Leurs missions seront ainsi plus étendues que celles des UFR actuelles.

Un conseil consultatif

Afin d'aider les conseils d'instituts à être au fait de la complexité des questions qui leur seront soumises et sur lesquelles ils auront à prendre des décisions, il sera créé un conseil consultatif composé des personnes ayant une expérience de la responsabilité de formation ou d'unités de recherche. Cet organe sera réuni par la direction de l'institut afin de recueillir un avis non conforme⁴ sur certaines questions spécifiques, que les statuts d'instituts préciseront. « Dans le conseil, les membres sont élus, mais n'ont pas nécessairement une connaissance concrète des réalités quotidiennes. L'idée est donc que le conseil consultatif statue sur des éléments dont il est rassuré quant à l'adéquation avec les problèmes à traiter. Sur certaines questions, le conseil d'institut ne pourra pas prendre de décision sans avoir recueilli l'avis du conseil consultatif », précise Samuel Priso-Essawe. Cette solution est une alternative à la présence au sein du conseil d'institut de membres de droit, proposition non retenue par le groupe de travail initial et les conseils.

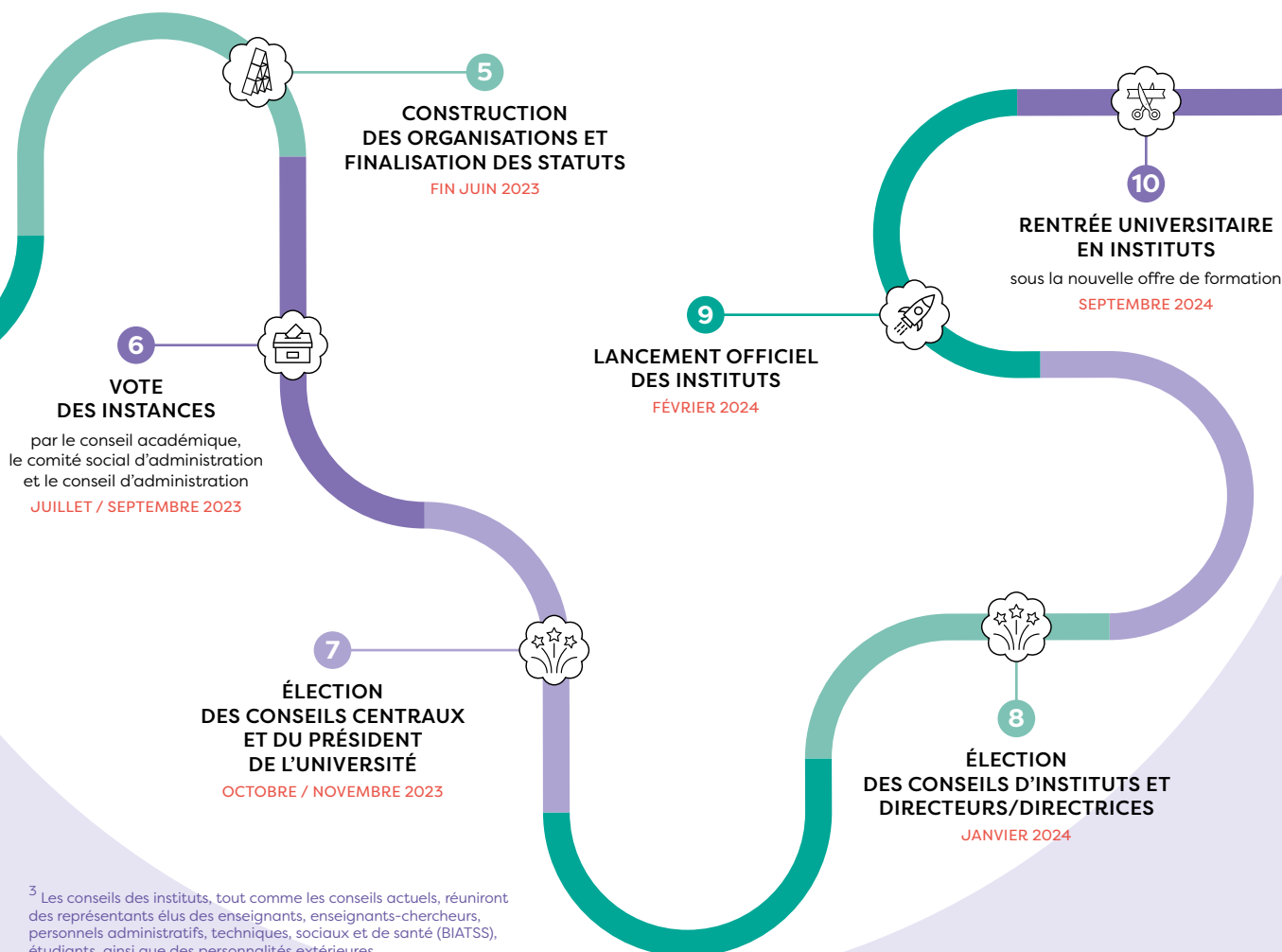
DEUX INSTITUTS SERONT CRÉÉS, REGROUPEANT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE ET DES DÉPARTEMENTS DE FORMATION DANS CHACUNE DES DEUX THÉMATIQUES.



Vers une nouvelle organisation

À terme, deux instituts seront créés, regroupant des laboratoires de recherche et des départements de formation en licence, master et doctorat dans chacune des deux thématiques. Les écoles doctorales et le collège des études doctorales resteront transversaux, tout comme les fédérations de recherche (FR) et les structures fédératives de recherche (SFR). Sur le plan pratique, il sera nécessaire de travailler collectivement à la mise en œuvre technique et administrative des instituts. Cela impliquera, par exemple, une révision du codage des formations (NEIGE) et des personnels, ainsi que de l'architecture financière de l'établissement. Pour les personnels actuellement affectés à une UFR, l'affectation sera modifiée. Il est également possible

qu'une réorganisation du mode de travail soit mise en place. Du côté de la formation, le catalogue restera inchangé, à quelques ajustements près suite à la nouvelle accréditation. Les formations d'Avignon Université seront toujours présentes sur Parcoursup et, pour les futurs étudiants, les changements internes seront transparents. Pour les personnels des services soutien (Maison de la communication, Direction des études et de la scolarité, Direction d'appui à la recherche et à l'innovation, Maison de l'international, etc.), il y aura peu de changements. Leurs interlocuteurs seront désormais associés aux deux instituts, à l'IUT et au CERI. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, il n'y aura aucun changement dans la filiation disciplinaire des enseignants et enseignants-chercheurs. Les sections du conseil national des universités (CNU) resteront inchangées, de même que les rattachements aux départements ou structures qui en tiendront lieu.



³ Les conseils des instituts, tout comme les conseils actuels, réuniront des représentants élus des enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS), étudiants, ainsi que des personnalités extérieures.

⁴ L'avis est requis, mais n'est destiné qu'à éclairer le conseil d'institut, qui ne sera pas obligé de le suivre.

Geodata
Immobilier
Foncier

Une chaire partenariale sur les marchés fonciers et immobiliers

Lancée officiellement le 31 mars dernier, la nouvelle chaire partenariale GIF (Geodata, Immobilier, Foncier) est la première en sciences humaines et sociales d'Avignon Université et l'une des seules en France à travailler conjointement à l'analyse des marchés fonciers et immobiliers sur le territoire français. Codirigée par Laure Casanova Enault et Guilhem Boulay, maîtres de conférences en géographie à Avignon Université (UMR CNRS 7300 ESPACE), elle associe des chercheurs universitaires en géographie et en statistique ainsi que des partenaires socio-économiques.

Des partenaires historiques

La chaire regroupe quatre membres fondateurs, tous acteurs clés du secteur foncier-immobilier : Adéquation, société de conseil, spécialiste de la donnée et des marchés immobiliers ; Cerema, établissement public spécialisé dans le développement durable des territoires ; Meilleurs Agents, leader français de l'estimation immobilière en ligne ; l'Union sociale pour l'habitat, union nationale des fédérations d'organismes HLM. Les partenaires fondateurs, désireux de contribuer à la recherche scientifique, participent au financement de la chaire. « Il s'agissait pour nous de poursuivre des collaborations avec des partenaires de confiance et avec lesquels nous travaillons de longue date. Ils ont tous une approche complémentaire au niveau de leur positionnement dans le secteur foncier-immobilier et c'est ce qui fait la richesse de ces collaborations », indique Laure Casanova Enault. Un membre institutionnel, la Région Sud, s'ajoute également à la liste des partenaires et soutiens du projet. La chaire se laisse la possibilité d'accueillir un à deux membres fondateurs supplémentaires entre 2023 et 2024, sous réserve que les candidatures soient validées par l'ensemble des membres de son comité de pilotage composé des membres fondateurs et des porteurs de la chaire.

Quatre axes de recherche

Centré sur la question de la sélection des biens fonciers-immobiliers par les acteurs de marché et ses conséquences, le programme de recherche de la chaire utilisera en priorité des microdonnées massives et géolocalisées mises à disposition par les partenaires. Il s'articulera autour de quatre objectifs principaux qui sont l'identification des comportements des acquéreurs de biens fonciers et immobiliers ; la localisation des opérations de construction immobilière ; la caractérisation de la multipropriété et enfin, l'estimation de la valeur des patrimoines fonciers-immobiliers.

LE PROGRAMME CHAIRES PARTENARIALES

Avignon Université, en collaboration avec des partenaires publics et privés, finance sur fonds propres des chaires partenariales visant à mettre en avant les thématiques d'excellence de ses laboratoires et à fédérer des partenaires avec lesquels les porteurs de chaire travaillent déjà. En plus de la chaire GIF, des chaires en intelligence artificielle et en chimie verte et durable du végétal (labellisée par l'Unesco) ont vu le jour. Deux autres sur l'eau et les données du numérique sont en cours de montage.



RENCONTRE AVEC ANNE-CHARLOTTE MONVILLE

Responsable du pôle valorisation et transfert de technologies à la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation (DARI)

Quel a été votre rôle à la DARI sur la création de la chaire GIF ?

Mon rôle a été d'accompagner et de co-construire le montage de la chaire avec les deux porteurs et de proposer un suivi après lancement. Nous avons défini ensemble les modalités et les règles du projet (environnement, contexte, partenaires, objectifs, limites et contraintes, budget) et je les ai conseillés sur les attendus et les perspectives de projection au-delà des 5 ans. Pour présenter le projet aux partenaires, je les ai accompagnés pour intervenir sur le volet contractuel et Laure et Guilhem sur la partie scientifique. Étant spécialiste en droit de la propriété intellectuelle, je me suis chargée, une fois les accords validés, de la rédaction des documents contractuels (contrats de partenariat, conventions de mécénat, conventions de mise à disposition des données).

Y a-t-il des spécificités à cette chaire ?

La particularité de la chaire GIF porte sur la sensibilité des données détenues par les partenaires. Nous avons travaillé avec les porteurs et les partenaires pour garantir à chacun une confidentialité et une sécurité des données. Un accord de partenariat entre l'université et chaque partenaire a été signé pour formaliser ces engagements. Le défi consistera donc à travailler à partir de données confidentielles et à les rendre communicables au grand public et aux acteurs du secteur.

Quel conseil donneriez-vous à de futurs porteurs de chaire ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la DARI pour échanger sur vos ambitions de projet, même s'il n'est pas encore abouti. Plus tôt nous serons mobilisés, au mieux nous pourrions vous accompagner !

Une analyse conjointe du foncier et de l'immobilier

Depuis les années 2000, plusieurs changements majeurs sont survenus sur les marchés fonciers et immobiliers, directement imputables à la hausse historique des prix (qui ont quasi doublé en vingt ans) et à ses conséquences en matière d'inégalités socio-spatiales. Les conditions d'accès au logement se sont durcies pour un certain nombre de ménages aux revenus modestes alors que dans le même temps la période a été favorable à des placements immobiliers fructueux pour un certain nombre d'entre eux (par exemple via la location courte durée de type Airbnb). Aujourd'hui, les profils des acquéreurs/vendeurs sont bien connus mais ceux des propriétaires sont mal documentés et peu investigués. « Il était important pour nous de décroiser deux domaines qui n'ont pas l'habitude d'être étudiés ensemble, pour fournir une analyse fine du paysage des propriétaires fonciers-immobiliers, de leurs patrimoines ainsi que de mieux saisir leur rôle sur les marchés. En plus d'obtenir une meilleure connaissance du territoire, nos travaux pourront fournir aux pouvoirs publics des données croisées précises sur les conséquences en matière de structuration du secteur de la production urbaine et de ses effets socio-territoriaux », explique Guilhem Boulay.

Des résultats inédits

La chaire GIF livrera prochainement les premiers résultats d'une recherche inédite menée sur la structure de la propriété foncière et immobilière dans les agglomérations françaises (stocks détenus par catégories de propriétaires, localisation, valorisation des patrimoines, etc.) et les enjeux d'une telle connaissance pour saisir les rapports de force (observés et potentiels) qui se jouent dans la gouvernance foncière urbaine. Ces travaux seront approfondis sur 5 ans (2023-2028) et notamment dans le cadre d'études faisant suite à des appels à projets internationaux (ANR franco-luxembourgeoise Distriland par exemple) ou nationaux (projet USH sur les effets-prix de la multipropriété par exemple). L'objectif de la chaire sera également de poursuivre ses travaux au-delà de ces 5 années afin de pérenniser le travail engagé.

Contacts

Laure Casanova Enault
✉ laure.casanova@univ-avignon.fr
Guilhem Boulay
✉ guilhem.boulay@univ-avignon.fr

LES PARTENAIRES

ADEQUATION



LES EFFECTIFS



2

co-directeurs



2

enseignants-chercheurs en statistiques et géographie



3

doctorants et post-doctorants



2

stagiaires



La formation tout au long de la vie, un service dédié aux apprenants et aux composantes

Le Service de formation tout au long de la vie (SFTLV) est un service commun de l'université dont la mission principale est de favoriser le développement de l'apprentissage et de la formation continue au sein des axes identitaires de l'établissement. Il contribue ainsi au développement économique territorial et à celui de l'université en apportant de nouvelles ressources financières. L'apprentissage est une voie pédagogique de plus en plus demandée par les étudiants de formation initiale car elle leur offre une opportunité de salaire et une expérience professionnelle reconnue qui facilite leur insertion professionnelle. Du diplôme d'accès aux études universitaires jusqu'au master, en passant par la VAE, le SFTLV accompagne les adultes salariés ou demandeurs d'emploi désireux de reprendre leurs études ou valoriser leur expérience professionnelle. Il joue un rôle essentiel en accompagnant les équipes pédagogiques des composantes de l'université dans l'ouverture de nouvelles formations ou existantes en alternance, et leur mise en œuvre. Afin de répondre aux nouvelles demandes des équipes pédagogiques, l'équipe du SFTLV va être renforcée par le recrutement d'une dizaine de personnes, sans impacter la masse salariale de l'université puisque cela fait suite à l'obtention de nouveaux financements¹.

Accompagner les apprenants

Les agents du SFTLV accompagnent les apprenants dans leur parcours de formation. « *L'accompagnement est le cœur de métier du service, en particulier des gestionnaires de formation et des ingénieurs* », souligne Stéphanie Creveuil, la nouvelle responsable administrative du service depuis novembre 2022. Chargées de les accompagner tout au long du processus, les gestionnaires de formation peuvent les informer sur un dispositif spécifique, les aider dans la recherche de financements ou dans leurs démarches administratives. De leur côté, les ingénieurs pédagogiques participent au placement

des alternants en entreprises et à leur suivi. Ils travaillent avec les responsables pédagogiques et les équipes pédagogiques dans les missions qui ne sont pas le cœur de métier des enseignants-chercheurs. Dès la rentrée, ils travailleront à identifier les connaissances et les compétences nécessaires à la sensibilisation sur la responsabilité sociétale et environnementale au sein des formations qu'ils accompagnent afin de répondre à la commande de Naomi Mazzilli, vice-présidente déléguée à la transition environnementale.

Soutenir les composantes

En parallèle, les gestionnaires de formation et les ingénieurs pédagogiques travaillent en étroite collaboration avec les membres des équipes pédagogiques des composantes pour faciliter les démarches administratives, de l'admission à la délivrance des diplômes, dans le respect du cahier des charges qualité. « *Suite à l'évaluation récente de l'établissement par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), la décision a été prise que les composantes deviennent des acteurs des formations, accompagnées par le SFTLV. Cette initiative vise à créer une nouvelle dynamique qui favorise une intégration complète de ces formations au sein des départements d'enseignement. Nous avons déjà engagé cette démarche pour toutes les créations de formations depuis mon arrivée à la direction du service* », explique Fabien Monnet. Désormais, toutes les formations doivent être approuvées par les conseils de composantes qui sont en charge de la pédagogie et le SFTLV des charges administratives. Grâce à l'accompagnement des équipes pédagogiques par le SFTLV, l'alternance a déjà pu être développée dans des masters existants. De nouveaux diplômes universitaires (DU) et des licences professionnelles ont également été créés.

DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES POUR LES CURSUS MASTER EN INGÉNIERIE

Avignon Université est une des premières universités du réseau Figure à avoir mis en place en septembre 2022 des diplômes universitaires pour ses six cursus master ingénierie (CMI). Cette initiative vise à répondre aux exigences du label EUR-ACE (European Accredited Engineer) qui certifie la qualité des formations d'ingénierie pour une meilleure lisibilité de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Dans le cadre du NCU CAPACITÉ, une ingénieure pédagogique a d'ailleurs été recrutée au SFTLV pour assurer le suivi administratif de ces formations et accompagner les étudiants, en lien avec les responsables pédagogiques et les services de l'université.

¹ Financements obtenus dans le cadre d'appels à projets de l'État : « Accélérateur des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » pour le projet *Expansion* et « Appel à manifestation d'intérêt compétences et métiers d'avenir » pour *Vitamin'a*.

Par exemple, la LP Métiers de l'eau ouvrira en septembre 2024, le master Théâtre et écritures débutera en septembre 2023 et les DU Web création et Culture et handicap seront proposés au cours de l'année 2023-2024. Ces initiatives ont permis de passer de quarante alternants en 2018 à plus de deux cents aujourd'hui.

Développer des formations courtes

Le rayonnement d'Avignon Université et la diffusion de ses recherches passent aussi par la création de formations courtes pour un public en formation continue autour de l'expertise des enseignants-chercheurs de l'université. Basées sur les deux axes identitaires de l'établissement, ces formations courtes pourront durer d'un à trois jours et concerner, avec des volumes horaires plus importants, des DU ou des diplômes d'études supérieures universitaires (DESU). Les ingénieurs pédagogiques joueront un rôle essentiel en accompagnant les enseignants-chercheurs et en travaillant à ce que leurs propositions répondent aux besoins spécifiques des professionnels. Par exemple, un DU Expertise de justice scientifique en environnement santé est actuellement à l'étude. La création d'une formation peut nécessiter plus d'un an de travail, comprenant une étude approfondie des métiers et de la concurrence, ainsi qu'une recherche d'apprenants et d'entreprises menée par un ingénieur du SFTLV, avec le responsable pédagogique. Pour le développement de ces formations, le SFTLV propose aux enseignants-chercheurs différents niveaux de soutien, en collaborant avec les gestionnaires de formation, les ingénieurs pédagogiques et l'ingénieur chargée de la qualité. Ce travail collaboratif comprend la diffusion, la communication et la promotion de l'offre de formation, la recherche de partenariats avec des entreprises et le placement des étudiants en milieu professionnel.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SFTLV est le seul service de l'université qui doit être autonome et à l'équilibre financier. Depuis 2018-2019, il prend en compte le coût complet des formations et celui des services supports universitaires. Si une formation n'est pas à l'équilibre, elle est soutenue sur le budget global par les autres et un plan d'actions est mis en œuvre pour que cet équilibre soit atteint rapidement. Trois personnes sont chargées des recettes et des dépenses au sein du service.



De gauche à droite ↑ Amaury Laurant, ingénieur pédagogique / Mélanie Bergia, responsable du pôle des gestionnaires de formation et validation des acquis / Patricia Doudet, gestionnaire finances / Sophie Geysant, ingénieure pédagogique / Nathalie Franck, gestionnaire de formation / Véronique Ferrando, gestionnaire finances / Stéphanie Creveuil, responsable administrative / Vanessa Wagner, chargée de l'accueil - assistante de prévention et référente handicap / Marylou PAPER, ingénieure pédagogique / Nathalie Penen, gestionnaire de formation / Fabien Monnet, directeur / Larissa Mailhol, gestionnaire de formation / Jézabel Garlin, gestionnaire de formation / Catherine Treil, gestionnaire finances / Valérie Lenk, gestionnaire de formation / Lina Tabti, gestionnaire de formation.

Non présentes sur la photo → Fanny Vincey, Hélène Dechezleprêtre, ingénieures pédagogiques / Sophie Auger, ingénieure chargée de la qualité et Sonia Vernay, gestionnaire de formation.

S'engager dans une démarche qualité

Le SFTLV est le seul service de l'université certifié Qualiopi depuis novembre 2021 et donc en capacité d'engager des facturations sur la formation continue aux opérateurs de compétences (OPCO) et aux différents financeurs. Cette certification atteste de la qualité des processus mis en œuvre pour concourir au développement des compétences et au suivi des formations. Une ingénieure qualité est chargée d'organiser la mise en œuvre du référentiel qualité au sein du service (cahier des charges Qualiopi, enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle). Un audit de suivi a été réalisé en février dernier et l'audit de ré-accréditation est prévu en juin 2024. En s'inscrivant dans cette démarche qualité, le SFTLV poursuit un processus d'amélioration continue qui lui a permis d'accueillir le DU Technicien de process brassicole de l'IUT et ainsi de facturer les coûts de formation pour l'établissement. Toutes les formations accompagnées par le SFTLV bénéficient de ce cadre et doivent donc le respecter car la certification se fait au niveau du service et non d'une formation.

Contact

Service de la formation tout au long de la vie
Campus Hannah Arendt - site Chabran
accueil-fc@univ-avignon.fr - 04 32 74 32 20



Rencontre avec Pierre Aumont, ingénieur développement économique et chargé des partenariats

Docteur en physique, inventeur, le cerveau de Pierre Aumont bouillonne sans cesse dans le but de partager et de faciliter les relations université/entreprises.

Claudie Galnon : Votre parcours est riche, avec une ligne directrice de facilitateur et de vulgarisateur scientifique en lien avec les entreprises et le grand public. Racontez-nous !

Pierre Aumont : Mon doctorat en physique obtenu à l'université de Nice était l'union parfaite de mes trois passions : les mathématiques, la philosophie et la compréhension de la nature. Début 2000, ma certification *Petits débrouillards* m'a permis d'animer de nombreux ateliers de vulgarisation scientifique qui m'ont donné le goût du partage avec des publics très divers. J'ai ensuite travaillé pour le Centre

**JE SUIS UN FACILITATEUR
ET UN VULGARISATEUR
POUR LES BESOINS
DES ENTREPRISES EN LIEN
AVEC L'UNIVERSITÉ.**

de culture scientifique technique et industrielle à Lyon où j'ai conçu une exposition itinérante sur les mathématiques fractales.

Pendant 13 ans, en tant que consultant, j'ai répondu à des projets de recherche aux côtés de laboratoires et d'entreprises. Animer un dialogue entre scientifiques et non-scientifiques pour financer un projet c'est aussi de la vulgarisation ! Parallèlement, je suis devenu président du Fablab de Lyon. Ce type de tiers-lieux permet de franchir la barrière de l'auto-censure que nous dressons entre nous et les technologies émergentes. J'ai finalement créé une société pour accompagner les entreprises afin qu'elles matérialisent leurs idées rapidement avec ces technologies de prototypage rapide. Puis en 2018 j'ai rejoint Avignon Université où j'ai pu continuer à nourrir ma curiosité et mettre en œuvre mon goût de faire se comprendre et collaborer des acteurs différents grâce au poste d'ingénieur partenariat.

CG : Quelles sont vos missions en tant qu'ingénieur partenariat ?

PA : Au sein de la Direction d'appui à la recherche et l'innovation (DARI), je suis en quelque sorte la porte d'entrée pour les entreprises et les partenaires. Je recense les besoins et apporte une réponse en mettant en relation nos laboratoires avec les partenaires. Mes missions dépendent du vice-président recherche mais je travaille également avec



↑ **Pierre Aumont**, ingénieur développement économique et chargé des partenariats.

le vice-président au développement économique et à la valorisation sur les sujets de développement économique et sur notre fondation. Je pilote également les dispositifs internes Business units et chaires partenariales, en coordination avec mes collègues de la DARI. Par ailleurs, je collabore avec le service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) sur la partie technologique de notre dispositif Coup de pouce pour les étudiants entrepreneurs. Une grosse partie de mon activité est également dédiée à la Villa Créative sur les partenariats et les scénarios d'usages aux côtés de la directrice du programme. Enfin, je participe à la mise en œuvre du projet européen EIT Culture & Creativity. Nous écrivons, entre autres, des propositions d'appel à projets qui sont soumises aux instances européennes dans le domaine de la culture et des industries créatives. J'y suis également chargé de la valorisation vers les entreprises et les acteurs culturels.

CG : Quels sont vos projets ?

PA : J'aimerais faire le lien entre mes expériences professionnelles et personnelles pour développer encore davantage la vulgarisation et la sensibilisation aux nouvelles technologies auprès des enseignants-chercheurs, des étudiants, des personnels et du grand public : IA, Blockchain, Web3 et NoCode. À titre personnel, je travaille à la création de l'association *BeerCan.fr* qui permettra de vulgariser et prendre en main ces technologies par des non-spécialistes notamment dans l'art et la culture. Mais je n'oublie pas que le numérique vient étendre, compléter et non remplacer l'humain. Le spectacle vivant, en particulier, doit rester une expérience collective. Observer depuis chez soi ce qui avant nécessitait de se déplacer doit être la part marginale de l'innovation numérique de la culture.



De l'Europe à l'Asie, la Maison de l'international poursuit sa mission d'ambassadrice

Joli mois de l'Europe

La Maison de l'international, en lien avec la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation, a organisé une journée *Apports de l'Europe à Avignon Université, recherche et formation, retours d'expériences* le 15 mai dernier, dans le cadre du Joli mois de l'Europe. Ont été présentés aux personnels présents le panorama général du programme Horizon Europe et les thématiques d'intérêt pour Avignon Université, à savoir, la cartographie des projets de recherche européens à notre échelle, une présentation générale du programme Erasmus et les opportunités pour enseignants et étudiants, le master conjoint Erasmus Mundus EMILDAI, le projet FuseGi (partenariat stratégique Erasmus visant à créer une plateforme d'e-learning open source, adaptée à un management environnemental innovant) et les programmes européens de l'étudiant à l'enseignant-chercheur. Cette manifestation a rencontré un vif succès et sera certainement pérennisée.

Déplacement en Thaïlande



La vice-présidente déléguée aux relations internationales, Anne-Sylvie Tixier, et la directrice de la Maison de l'international, Françoise Arfelli, ont participé au salon annuel de l'*Asia-Pacific Association for International Education* à Bangkok du 12 au 23 mars. Le salon a rassemblé 700 participants issus de 38 pays majoritairement asiatiques : Malaisie, République de Corée, Japon, Inde, Thaïlande, Vietnam, Chine et Taïwan. Les objectifs étaient de trouver un nouveau partenariat en République de Corée (accord initié) ainsi qu'en Thaïlande et à Taïwan (accords en discussions). La MDI a assuré la promotion d'Avignon Université,

en évoquant le master EUR Implanteurs, le master Erasmus Mundus EMILDAI en droit du numérique et la chaire Unesco en chimie verte et du végétal. La délégation a été conviée à l'ambassade de France lors d'une réception sur les liens France-Thaïlande dans l'enseignement supérieur et le rôle de Campus France à l'étranger, en présence de l'ambassadeur de France à Bangkok, M. Mathou, et de la directrice générale de Campus France, Mme Hissard.

Visite de l'Université Nihon à Tokyo

L'opportunité d'être déjà présents sur la région Asie a permis de prolonger la mission en direction du Japon à l'Université de Nihon. Il s'agissait d'une visite considérée comme historique (la première depuis le début du partenariat démarré en 2005). Cet accord comprend deux volets : un échange d'étudiants et un accueil sur mesure à Avignon d'un groupe de français langue étrangère (FLE), avec un programme payant d'activités culturelles en février. La délégation a été reçue par le président de l'université M. Oda, le secrétaire général M. Ishizaki et le doyen de la faculté de droit M. Sakamoto. Cette visite a permis de souligner le besoin de cours en langue anglaise de part et d'autre. Avignon Université, en tant que mesure d'incitation, a proposé d'offrir un semestre de cours de FLE gratuit à un étudiant de Nihon chaque année, afin de promouvoir l'échange et favoriser la venue d'un étudiant japonais pour effectuer par la suite un semestre d'études en échange en langue française. L'Université de Nihon s'est déclarée très satisfaite des discussions et propositions et extrêmement honorée de cette visite d'un partenaire de longue date.



↑ Accueil de la Maison de l'international à l'Université de Nihon.





À découvrir aux Éditions Universitaires d'Avignon

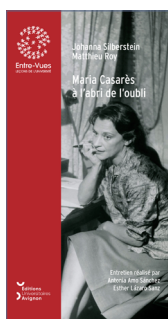


Au théâtre des sciences : faire se rencontrer sur scène arts et cultures scientifiques

Par Michel Letté, Frédéric Tournier (dir.)

Faire se rencontrer sur scène les sciences et le théâtre ? Quelle drôle d'idée ! C'est pourtant ce que chercheurs et artistes entreprennent désormais avec succès. Au travers d'une variété d'expérimentations, du Laos à Avignon, ce livre polyphonique donne la parole autant aux femmes et aux hommes de la scène qu'à plusieurs universitaires autour d'une vision plurielle du théâtre de science. Ce livre ouvre à la découverte des voies surprenantes d'une synergie créative entre scientifiques et professionnels du théâtre.

Collection En-Jeux
Parution le 22 juin 2023
ISBN 978-2-35768-163-7 (imprimé)
ISBN 978-2-35768-164-4 (numérique)
Disponible sur OpenEdition Books (lecture gratuite sur écran, epub et pdf)
512 p. / 29€



Maria Casarès à l'abri de l'oubli

Par Johanna Silberstein et Matthieu Roy - Entretien réalisé par Antonia Amo Sánchez et Esther Lazaro Sànz

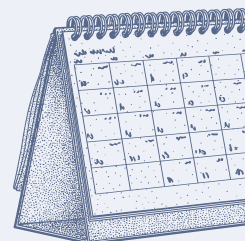
Quinze jours avant sa mort, Maria Casarès décide de léguer son domaine à la commune d'Alloue, petit village situé au cœur de la campagne charentaise. Cependant, elle ne laisse aucune indication sur le projet qu'elle désire voir naître dans sa maison. Cet entretien avec Johanna Silberstein et Matthieu Roy, codirecteurs de La Maison Maria Casarès, retrace la genèse et l'essor d'un projet culturel innovant, entre mémoire artistique et création contemporaine.

Collection Entre-Vues
Parution le 13 juillet 2023
ISBN 978-2-35768-165-1 (imprimé)
ISBN 978-2-35768-166-8 (numérique)
Disponible à parution sur OpenEdition Books
80 p. / 8€

Rendez-vous sur OpenEdition Books et le Carnet de recherche :

books.openedition.org/eua

eua.hypotheses.org



À VOS AGENDAS

25~30 JUIN

Erasmus congress and exhibition (ERACON 2023)
Rome (Italie)

4 JUILLET 12h15

Fête des personnels
Jardins de l'université - Campus Hannah Arendt

5~21 JUILLET

L'université à l'heure du festival
univ-avignon.fr / campus / culture

30 AOÛT~6 SEPT

Inscriptions aux activités sportives (personnels)

1^{ER}~ 8 SEPT

Rentrées 2023-2024
Campus Hannah Arendt et Jean-Henri Fabre

4 SEPT

Journée d'accueil des étudiants internationaux
Jardins de l'université - Campus Hannah Arendt

8 SEPT

Journée d'intégration des nouveaux personnels

16 SEPT

Journée européenne du patrimoine

21 SEPT 12h30

Un opus au campus - concert symphonique
de l'Orchestre National Avignon-Provence
Hall bâtiment Nord - Campus Hannah Arendt

21~ 28 SEPT

Rentrée culturelle avec les partenaires du Patch Culture

26~ 29 SEPT

Conférence Universités des capitales culturelles
européennes (UneEcC) Veszprém (Hongrie)

2~ 6 OCT

Semaine de l'engagement associatif et citoyen

5 OCT

Journée d'accueil des étudiants (JAE)

6~ 16 OCT

32^e Fête de la science

7 Village des sciences Place de l'Horloge - Avignon

14 Visite guidée de l'exposition « Des artistes
internationaux qui portent un regard sur le végétal »
Grénier à sel - Avignon

9~ 14 OCT

Célébration des Erasmus Days

Animations, exposition et témoignages étudiants
Repas européen au restaurant universitaire (Crous)
Cloître de l'université - Campus Hannah Arendt

19 OCT

La matinale des Maîtres d'apprentissage
Institut universitaire de technologie

La fête des personnels

4 juillet 2023

Buffet déjeunatoire
Animations musicales
Activités sportives



Une après-midi conviviale
dans les jardins du campus Hannah Arendt

Se distinguer

Innover

Agir

Rayonner

*Aller au-delà
des possibles*



Campus Hannah Arendt

Site centre-ville
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1

Site Chabran
1 avenue de Saint Jean
84000 Avignon

Campus Jean-Henri Fabre

UFR Sciences, Technologies, Santé
Pôle agrosciences
301 rue Baruch de Spinoza
84911 Avignon cedex 9
CERI
339 chemin des Meinjaries
84911 Avignon cedex 9

—
IUT - Institut universitaire
de technologie d'Avignon
337 chemin des Meinjaries
84911 Avignon cedex 9

#Avignonuniversité

